

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 16 (2001)
Heft: 3

Artikel: Projet européen de certification des compétences professionnelles en I+D : après DECIDoc
Autor: Cosandier, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROJET EUROPÉEN DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN I+D: APRÈS DECIDoc

par Jean-François Cosandier

Le projet DECIDoc («Développer les Eurocompétences en Information et en Documentation») est arrivé à son terme, après trois années au cours desquelles les partenaires représentant les associations professionnelles de neuf pays européens¹ ont collaboré autour du programme prévu².

Ce projet s'inscrivait dans le cadre du programme européen *Leonardo da Vinci* qui l'a soutenu par un budget de 270 000 Euros. La participation suisse a bénéficié quant à elle d'un soutien de l'*Office fédéral de l'Education et de la Science*. DECIDoc visait à préciser le profil professionnel des spécialistes en I + D, afin de permettre de développer des dispositifs de certification et de formation continue. Plus précisément, les objectifs fixés étaient:

- identifier les compétences des professionnels de l'I+D, de déterminer leur contenu et d'en dresser la «carte», sous la forme d'un référentiel européen,
- définir les conditions dans lesquelles ces compétences peuvent être reconnues par des organismes de certification, en partant de l'analyse des quelques systèmes nationaux déjà opérationnels, et promouvoir l'implantation de tels systèmes là où ils n'existent pas encore.
- offrir des possibilités de formation continue (par exemple sous forme de ressources à distance, sur Internet), permettant d'acquérir les nouvelles compétences et de tenir à jour les compétences acquises, facilitant ainsi la mobilité et les évolutions de carrière.

Le résultat le plus tangible du projet a été l'*Euroréférentiel I+D*³ déjà présenté à diverses reprises en Suisse, à la rédaction duquel le représentant de l'ASD a contribué.

Les objectifs peuvent être considérés comme atteints, même si le dernier, qui visait à développer et tester des modules de formation continue à distance a dû être quelque peu restreint, faute de temps. Il a néanmoins permis de tester une formation sur le droit des bases de données, ce qui s'est révélé quelque peu ambitieux pour le contexte international et multilingue, mais prometteur.

Le projet a surtout été l'occasion pour chaque pays participant d'examiner les outils existants ou potentiels de validation des compétences, notamment sous la forme de systèmes de certification des professionnels, conformes à la norme EN 45013. En prenant comme base les systèmes existants en France, en Espagne et au Royaume-Uni, le groupe de projet a pu déterminer les caractéristiques que devraient présenter de tels systèmes à l'avenir, et quels devraient en être les critères de compatibilité transnationaux⁴. L'Allemagne a mis sur pied récemment un dispositif de certification.

Pour l'avenir, une suite a été proposée sous la forme du projet *CERTIdoc*, qui dorénavant tendrait à mettre sur pied un système européen de certification. Un objectif doit, avec ou sans l'appui de la Commission Européenne, être rempli, c'est la mise à jour continue de l'Euro-référentiel. Ce dernier devrait prochainement être rendu accessible en ligne, pour répondre à de nombreuses demandes.

En Suisse, le projet a fait l'objet de diverses actions de communication et de réflexion, notamment lors de l'*Assemblée générale ASD / SVD à Genève* le 31 mars 2000. L'étude d'un système de certification des professionnels fait partie des objectifs de l'ASD, et elle a également été discutée avec le *groupe de travail BBS «Mise à niveau des diplômes»* le 17 novembre 2000 (voir p. 14).

Si le projet devait se concrétiser au niveau suisse, ce qu'il appartient dorénavant aux associations de décider, un organisme de certification aurait pour tâche principale d'évaluer et de valider les compétences des professionnels, à la demande de ceux-ci, en se référant à un cadre de référence (Euroréférentiel, complété au besoin par des composantes spécifiques). Cela répondrait à plusieurs besoins:

- Donner une reconnaissance visible au niveau de compétence acquis non seulement à travers la formation initiale, mais aussi à travers les formations continues, les réalisations personnelles et les années d'expérience,
- Servir de «passeport» pour le marché européen du travail, ouvert aux Suisses à partir de 2003.
- De plus, dans le contexte actuel, un système de certification pourrait fournir un élément d'appréciation complémentaire en vue de la reconnaissance des anciens diplômes EBG, ESID, BBS, et de l'attribution le cas échéant d'un des titres nouvellement créés. Cela bien entendu sous réserve de l'approbation des organes officiels compétents. Il n'est bien entendu pas question de concurrencer les diplômes professionnels, qui restent le moyen irremplaçable de valider la compétence de leurs titulaires à l'orée de leur carrière, mais il s'agit d'apporter, en plus, une réponse adaptée à la rapide évolution des exigences, et à l'importance particulière de l'expérience dans les professions I+D.

Divers autres arguments plaident pour une poursuite de l'étude d'un organisme de certification sur le plan suisse:

- l'affirmation d'un profil professionnel grâce à un «instrument de mesure» vis-à-vis des employeurs,

- le développement de la certification qualité dans les entreprises, impliquant toujours plus la certification des personnes employées,
- le projet de loi sur la formation professionnelle, créant des bases pour la reconnaissance des qualifications obtenues hors des formations traditionnelles.

Même si un système européen de certification devait voir le jour dans le cadre du projet CERTIDoc, et offrir par là même une reconnaissance internationa-

le, il n'est pas concevable qu'il puisse s'appliquer en Suisse sans le relais d'un organisme national.

Le débat doit donc continuer sans tarder autour de ce thème.

contact:

Jean-François Cosandier
Délégué de l'ASD pour DECIDoc
Radio Suisse Romande, 1010 Lausanne

Tél.: 021 / 318 65 96

Fax: 021 / 318 19 36

E-mail:

Jean-Francois.Cosandier@rsr.ch

¹ ABD (Belgique), ADBS (France), ASD (Suisse), ASLIB (Royaume-Uni), DGI (Allemagne), INCITE (Portugal), InfoDocRom (Roumanie), SEDIC (Espagne) et SKIP (République tchèque).

² Voir ARBIDO No 10, octobre 1999 (p. 6-9)

³ Version française: ECIA: Euroréférentiel I+D, référentiel des compétences des professionnels européens de l'information et de la documentation. – Paris: ADBS Editions, 1999. Version allemande: en cours de publication par la DGI, Deutsche Gesellschaft für Informationswissenschaft und Informationspraxis (Frankfurt am Main).

⁴ Ces critères ont été remis à jour en novembre 2000 sous l'égide de l'ECIA (European Council of Information Associations).

AUSBILDUNGSDELEGATION I+D / DÉLÉGATION À LA FORMATION I+D

Am 25. Januar 2001 hat sich die *neue Ausbildungsdelegation* zur ersten Sitzung getroffen und die Schwerpunkte ihrer Arbeit festgelegt.

Um die Strukturen zu festigen, wurden alle im Bereich Ausbildung tätigen Kommissionen zu einer gemeinsamen Sitzung eingeladen. An dieser Sitzung sollte über die laufenden Geschäfte sowie Probleme und Anliegen informiert und die Zusammenarbeit geplant werden.

Für das laufende Jahr wurden folgende Prioritäten gesetzt:

Kontakte

Dass die Kontakte zu den offiziellen Stellen mangelhaft sind, ist in letzter Zeit an verschiedenen Beispielen deut-

lich geworden. Die Ausbildungsdelegation stellt sich deshalb beim *Bundesamt für Berufsbildung und Technologie (BBT/OFFT)* und den *kantonalen Berufsbildungsämtern* als Ansprech- und Verhandlungspartnerin vor.

Unbefriedigend sind zum Teil auch die Kontakte zu den *Ausbildungsstätten*. Im gegenseitigen Gespräch sollen Möglichkeiten zur Verbesserung gesucht werden.

Informationspolitik

Die Ausbildungsdelegation informiert die Mitglieder der drei Verbände regelmässig über das offizielle Organ *ARBIDO*. Zudem wird sie eine eigene *Homepage* aufbauen, die alle relevanten Informationen enthält (Grundlagenpapiere, Lehrbetriebe, Praktikumsplätze, Ausbildungspläne usw.).

LehrmeisterInnentreffen und Ausbildungstage

Diese haben sich bewährt und werden auch in Zukunft organisiert.

Werbung für die I+D-Berufe

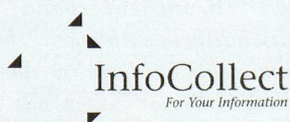
In Zusammenarbeit mit der *Gewerblich-Industriellen Berufsschule Bern* ist eine Informationsveranstaltung in Planung, zu der interessierte Jugendliche, aber auch Mitarbeitende in Berufsberatungen eingeladen werden sollen. Wenn sich das Konzept bewährt, sollen ähnliche Anlässe auch in andern Städten durchgeführt werden.

Die Ausbildungsdelegation wird anlässlich der ersten Lehrabschlussprüfungen in diesem Sommer eine Pressekampagne organisieren.

Marianne Tschäppät

Training for the Information Age Die nächsten InfoCollect-Seminare

26. April	Umwelt-Informationen aus dem Internet	850.-
14. Juni	Effizientes Recherchieren im Internet	790.-
15. Juni	Technik im Internet	850.-
3. Juli	Patente im Internet	850.-
4. Juli	Internet für Fortgeschrittene	850.-



Weitere Informationen in Arbido 2/2001
oder detaillierte Kursbeschreibungen auf www.infocollect.ch
Information und Anmeldung:
InfoCollect (Tel. 071 260 28 52, baltensweiler@infocollect.ch)